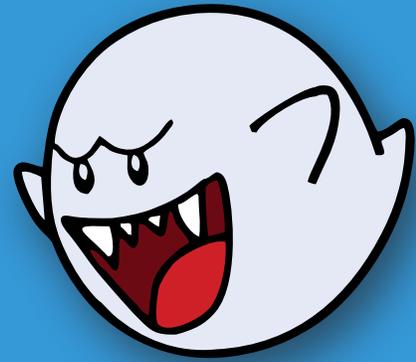


CAMP DE JOUR 2023

LE ROYAUME DE MARIO



CAMP DE JOUR 2023

Bonjour chers parents,

Un autre été se dessine à l'horizon et qui dit été, dit vacances ! Le Service de la culture et des loisirs est heureux de vous offrir, encore cette année, un camp de jour (8 semaines) qui saura égayer et dynamiser les vacances de vos enfants. Vous pourrez compter sur une équipe d'animatrices et d'animateurs passionnés qui mettront tout en œuvre pour faire de cet été l'un des plus amusants. Nous espérons de tout cœur que le camp de jour et le Club Ado répondront à vos attentes ainsi qu'à celles de vos enfants

Pour toutes questions ou tous commentaires, vous pouvez communiquer avec le Service de la culture et des loisirs au 450 759-7741, poste 232

Notez également qu'une soirée d'informations se tiendra le mardi 4 avril à 19h30 via la plateforme Zoom. Pour vous inscrire à cette rencontre, veuillez envoyer un courriel d'intérêt à l'adresse : loisirs.culture@notredamedesprairies.com



LE ROYAUME DE MARIO



CALENDRIER DE L'ÉTÉ 2023

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
SEMAINE 1	26 JUIN	27 JUIN	28 JUIN	29 JUIN	30 JUIN
SEMAINE 2	3 JUILLET	4 JUILLET	5 JUILLET	6 JUILLET	7 JUILLET
SEMAINE 3	10 JUILLET	11 JUILLET	12 JUILLET	13 JUILLET	14 JUILLET
SEMAINE 4	17 JUILLET	18 JUILLET	19 JUILLET	20 JUILLET	21 JUILLET
SEMAINE 5 (CONSTRUCTION)	24 JUILLET	25 JUILLET	26 JUILLET	27 JUILLET	28 JUILLET
SEMAINE 6 (CONSTRUCTION)	31 JUILLET	1 ^{ER} AOÛT	2 AOÛT	3 AOÛT	4 AOÛT
SEMAINE 7	7 AOÛT	8 AOÛT	9 AOÛT	10 AOÛT	11 AOÛT
SEMAINE 8	14 AOÛT	15 AOÛT	16 AOÛT	17 AOÛT	18 AOÛT

TARIFICATIONS

TARIFICATION DU CAMP DE JOUR

(incluant le camp régulier et le Club Ado)

		1 ^{er} ENFANT	2 ^e ENFANT	3 ^e ENFANT
FRAIS D'ADMINISTRATION ET CHANDAIL / ENFANT POUR L'ÉTÉ (OBLIGATOIRE POUR TOUS)		33,50\$		
FRAIS DE RETARD (POUR TOUTE INSCRIPTION PRISE APRÈS LE 28 AVRIL ET SOUS RÉSERVE DE DISPONIBILITÉ)		30,00\$		
FORFAIT ÉTÉ (8 SEMAINES)	CAMP DE JOUR	510\$	382,50\$	255\$
	SERVICE DE GARDE	93,75\$	70,30\$	46,85\$
FORFAIT À LA SEMAINE	CAMP DE JOUR	74,50\$	55,85\$	37,25\$
	SERVICE DE GARDE	13,50\$	10,15\$	6,75\$
SORTIE SEULEMENT (INCLUSES POUR LES JEUNES INSCRITS AU CAMP DE JOUR)	DU 27 JUIN AU 15 AOÛT	38,50\$ (PAR SORTIE)	28,85\$ (PAR SORTIE)	19,25\$ (PAR SORTIE)

POLITIQUE FAMILIALE

LA POLITIQUE FAMILIALE S'APPLIQUE : 25% DE RABAIS POUR LE 2^e ENFANT, 50% DE RABAIS POUR LES ENFANTS SUIVANTS.
NOTEZ QUE LE RABAIS EXCLUT LES FRAIS ADMINISTRATIFS ET CEUX ASSOCIÉS AU CHANDAIL DE CAMP DE JOUR.



COMMENT S'INSCRIRE

DU 3 AU 28 AVRIL 2023, LES INSCRIPTIONS AU CAMP DE JOUR SE FERONT EN LIGNE, EN PERSONNE OU PAR TÉLÉPHONE AU 450-759-7741, POSTE 232

Pendant cette période, toutes les inscriptions seront acceptées. Après le 29 avril, des frais de retard de 30,00\$ par enfant seront applicables et nous accepterons les inscriptions selon les places disponibles. Pour l'inscription en ligne, vous devrez avoir en main votre numéro de carte citoyenne ainsi que celui de votre enfant. **Cliquez ici** pour accéder au site web d'inscription.

Nos heures d'ouverture sont les suivantes :

- Lundi au jeudi de 10h à 12h et de 13h à 17h30
- Le vendredi de 9h30 à 12h et de 13h à 17h

Le dossier de chaque famille et de chaque enfant sera alors mis à jour ainsi que les besoins pour l'été (semaines d'inscriptions, service de garde, etc.). Le parent devra récupérer le chandail de camp de jour de son enfant au bureau des loisirs de Notre-Dame-des-Prairies. Les chandails sont disponibles dès maintenant. **Ne pas oublier de venir le chercher rapidement!**

Politique d'annulation et de remboursement

- Tout changement sur l'inscription doit être réalisé au maximum le jeudi de la semaine précédente.
- L'ajout de semaines de camp (sous réserve de disponibilité) n'entraîne pas de frais supplémentaires.
- Le changement de semaines de camp (sous réserve de disponibilité) n'entraîne pas de frais supplémentaires.
- L'annulation de semaines de camp peut entraîner des frais de 15%, jusqu'à concurrence de 30\$ par enfant.
- Toute demande de remboursement doit se faire par écrit (en personne ou par courriel : loisirs.culture@notredamedesprairies.com)
- Une demande de remboursement pour une annulation pour raison médicale n'entraîne aucun frais, mais peut nécessiter une pièce justificative.



RÉSUMÉ DES PROGRAMMES OFFERTS

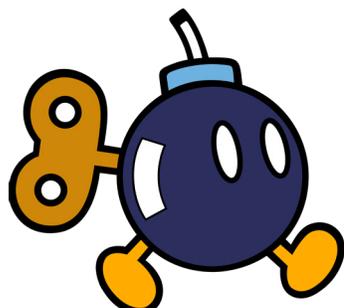
	CAMP DE JOUR RÉGULIER	CLUB ADO
POUR QUI ?	LES ÉLÈVES DE LA MATERNELLE 5 ANS À LA 4 ^e ANNÉE	LES ÉLÈVES DE 5 ^e ET 6 ^e ANNÉE
COMMENT SONT FORMÉS LES GROUPES ?	LES ENFANTS SONT REGROUPÉS PAR NIVEAU SCOLAIRE	LES JEUNES INSCRITS SONT DIVISÉS EN GROUPES MULTI ÂGE.
QUEL EST L'HORAIRE ?	DU 26 JUIN AU 18 AOÛT 2023 DE 9H À 16H	
DE QUELLE FAÇON EST ÉLABORÉ L'HORAIRE HEBDOMADAIRE ?	L'ANIMATRICE OU L'ANIMATEUR PLANIFIE L'HORAIRE DE LA SEMAINE	LES JEUNES PARTICIPENT À L'ÉLABORATION DE CERTAINES PLAGES HORAIRE
Y A-T-IL UN SERVICE DE GARDE ?	OUI, DE 7H À 9H ET DE 16H À 18H (FRAIS SUPPLÉMENTAIRES)	
EST-CE QUE LA SORTIE EST INCLUSE ?	UNE ACTIVITÉ SPÉCIALE EST INCLUSE À CHAQUE SEMAINE	
Y A-T-IL DES REPAS CHAUDS ?	2 REPAS CHAUDS PAR SEMAINE SONT COMPRIS (LUNDI ET MERCREDI). POUR LES AUTRES JOURNÉES, LES ENFANTS DOIVENT AVOIR UN LUNCH FROID. *SI VOTRE ENFANT A DES ALLERGIES, VEUILLEZ NOUS EN AVISER.	
COMMENT S'INSCRIRE ?	NOUVEAUTÉ: INSCRIPTION EN LIGNE! DU 3 AU 28 AVRIL 2023, LES INSCRIPTIONS AU CAMP DE JOUR SE FERONT EN LIGNE, EN PERSONNE OU PAR TÉLÉPHONE AU 450-759-7741, POSTE 232.	



SITES D'ACTIVITÉS VARIÉS

Les activités du camp de jour se déroulent sur différents sites de la Ville soit :

- Le pavillon Monseigneur-Jetté de l'école et la bibliothèque ;
- Le pavillon Dominique-Savio de l'école ;
- Les parcs, les jeux d'eau et terrains sportifs de la Ville ;
- Le Carrefour culturel et son boisé ;
- Le Centre des arts et des loisirs Alain-Larue et la piscine municipale ;
- Le bâtiment des organismes.

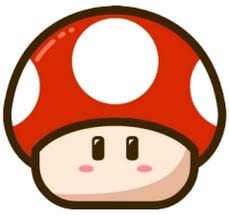


HORAIRE-TYPE D'UNE JOURNÉE

7H À 9H	SERVICE DE GARDE
8H50	ARRIVÉE ET PRISE DE PRÉSENCES
9H À 12H	ACTIVITÉS VARIÉES
12H À 13H	DÎNER
13H À 15H45	ACTIVITÉS VARIÉES
15H45 À 16H	RASSEMBLEMENT POUR LE DÉPART
16H	FIN DES ACTIVITÉS ET DÉPART
16H À 18H	SERVICE DE GARDE

PROGRAMMATION HEBDOMADAIRE

Une programmation détaillée des activités à venir vous sera envoyée par courriel en 2 envois, au début et au milieu de l'été. Par le biais de cette feuille, vous serez informés des activités planifiées, comprenant la sortie, les repas, ainsi que d'autres informations pertinentes. Cet horaire est également disponible en format papier au bureau des loisirs.



RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉQUIPE

La Ville respecte les normes en matière d'encadrement soit 1 adulte pour 10 à 15 enfants selon l'âge. Vos enfants seront encadrés par une équipe expérimentée et compétente :

- La coordonnatrice et la technicienne en loisirs ;
- L'équipe de coordination composée de 3 personnes ;
- 30 animatrices et animateurs ;
- 3 accompagnatrices et accompagnateurs ;
- 4 sauveteuses et sauveteurs.

Toutes et tous ont suivi une formation en premiers soins (8h), une formation sur le fonctionnement particulier du camp de Notre-Dame-des-Prairies et la plupart une formation en animation de plus de 30 heures. Notre taux de rétention moyen est de 3 étés d'expérience. Cela signifie que nous pouvons compter sur des employées et employés fidèles !

Une vérification des antécédents judiciaires est effectuée pour tous les membres de notre personnel. De plus, certaines animatrices et certains animateurs seront épaulés par des adolescentes et adolescents bénévoles

MISSION ET OBJECTIFS



Le camp de jour et ses programmes visent à permettre aux enfants de vivre des expériences de loisirs variées dans un cadre récréatif, accessible, éducatif, sécuritaire et enrichissant. Nous portons une attention particulière à la sensibilisation de tous les participant(e)s au respect (autrui, matériel...), afin que toutes et tous s'amuse dans un milieu sain et harmonieux.

ACTIVITÉS OFFERTES

- Activités sportives, culinaires, culturelles, scientifiques et artistiques ;
- Activités récréatives et jeux coopératifs ;
- Activités régulières à la piscine et aux parcs de jeux d'eau ;
- Activités spéciales et sorties ;
- Visites variées (Bosco, policiers, pompiers, maison des jeunes, etc.) ;
- Grande fête de fin d'été.



CONTENU DU SAC À DOS

Votre enfant devra apporter, à tous les jours, les articles suivants dans son sac à dos :

- Un maillot de bain (idéalement le mettre sous les vêtements le matin) ;
- Une serviette de plage ;
- Une crème solaire (nous vous conseillons fortement de l'appliquer à votre enfant à chaque matin) ;
- Un dîner froid** ;
- Deux collations ;
- Une bouteille d'eau froide.



Assurez-vous que tous les effets personnels de votre enfant soient bien identifiés. De plus, son sac doit être le plus petit et le plus léger possible puisque c'est lui qui doit le porter lors des déplacements.

** Il n'y a pas de réfrigérateur ni de micro-ondes sur le site, donc prévoyez le dîner en conséquence. Les lundis et mercredis, des repas chauds sont inclus, mais sans les breuvages ni les collations de la journée.

VISITES RÉGULIÈRES À LA PISCINE

Lorsque la température le permet, nous allons à la piscine municipale. Des périodes de 30 minutes à 1 heure sont allouées à chacun des groupes. Un maximum de 6 groupes à la fois fréquente la piscine de façon à diminuer l'achalandage et ainsi offrir une période de baignade plus agréable et sécuritaire pour tous. Lors de la première visite à la piscine, les sauveteuses et sauveteurs expliquent aux enfants les différents règlements et évaluent tous leur niveau de nage. Tous les enfants qui fréquentent le camp de jour porteront un bracelet de couleur selon leur niveau.

Ce bracelet est remis à l'enfant avant chaque baignade et signifie son niveau de nage. Ce niveau peut être déterminé par la sauveteuse ou le sauveteur ou encore par le parent qui nous en fait part. Au cours de l'été, il est possible que votre enfant développe ses aptitudes de nages. Si votre enfant demande à ne plus porter d'objet de flottaison, ce privilège lui sera accordé uniquement si vous en donnez l'autorisation et si l'évaluation de la sauveteuse ou du sauveteur est positive. Il vous est également possible de laisser en permanence sa veste de flottaison à la piscine ; un endroit est réservé à cet effet. N'oubliez pas de bien l'identifier ! Cependant, la Ville n'est pas responsable des objets perdus ou volés.

LE CLUB ADO

Un Club Ado a été mis sur pied uniquement pour les élèves qui sont présentement en 5^e et 6^e année. Ils auront leur quartier général propre à eux avec une routine adaptée. Ils participeront à l'élaboration de l'horaire hebdomadaire, en plus de mettre sur pied des projets spéciaux incluant des déplacements à vélo, hors des limites habituelles de la Ville. Lors des sorties, des activités encore plus délirantes leur seront réservées ! Pour faciliter le quotidien des familles, l'horaire est le même que le camp de jour régulier et la politique familiale s'applique.

COMMUNICATIONS

CARNET DE COMMUNICATION

À la première journée de votre enfant au camp, un carnet de communication lui sera remis. Ce carnet se veut un moyen de communication entre vous et l'animateur ou l'animatrice. Celui-ci vous permettra d'en savoir davantage sur les activités qui auront lieu au cours de l'été. Chaque journée spéciale y est inscrite avec des consignes particulières. Vous y trouverez les menus des dîners communautaires et toutes autres informations pertinentes.

Ce carnet est également mis à votre disposition pour y noter toutes informations que vous jugez importantes à communiquer aux animatrices et animateurs, telles que la personne qui viendra chercher l'enfant le soir même ou son état de santé. Chaque jour, la personne responsable de votre enfant évaluera son comportement à l'aide d'un système de légende. Il ou elle pourra également inscrire des commentaires et répondre à vos questions. N'hésitez pas à l'utiliser et à le consulter quotidiennement. De plus, il nous fera plaisir de vous rencontrer à tout moment, si vous en manifestez le besoin.

RENDEZ-VOUS AVEC UNE PERSONNE RESPONSABLE DURANT LE CAMP DE JOUR

Afin de discuter avec une personne responsable, veuillez lui téléphoner et lui laisser un message, au besoin, en précisant le meilleur moment pour vous rappeler ainsi que vos coordonnées.

- Pour le coordonnateur terrain : 450 803-0639
- Pour la technicienne en loisirs : 450 759-7741 poste 245
ou par courriel mbeauchamp@notredamedesprairies.com

Du lundi au jeudi de 9h30 à 17h et le vendredi de 9h à 16h30, vous pouvez joindre la réception du Service de la culture et des loisirs au 450 759-7741 poste 232. Les bureaux sont fermés sur l'heure du dîner.



CODE DE VIE

La direction a mis en œuvre une politique «tolérance zéro» pour les enfants et les parents ayant un comportement inapproprié. La Ville se réserve ainsi le droit d'exclure d'une activité, de suspendre ou de renvoyer une participante ou un participant dont la conduite sera jugée inacceptable pour le meilleur intérêt du camp de jour.

Le code de vie vise à favoriser un climat sain, sécuritaire et harmonieux. Pour y arriver, le camp de jour et les familles doivent travailler ensemble à l'application de ces règles. Les parents et leurs enfants sont donc sollicités à travailler en équipe avec les employés du camp de jour de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies.

RÈGLES DE CONDUITE À L'INTÉRIEUR DU CODE DE VIE

Le code de vie est basé sur la valeur du **RESPECT** afin d'éliminer la violence physique autant que verbale et de contrer le phénomène d'intimidation dans le cadre du camp de jour. Bien entendu, le code de vie s'applique également dans le cadre des activités extérieures et des déplacements en autobus.

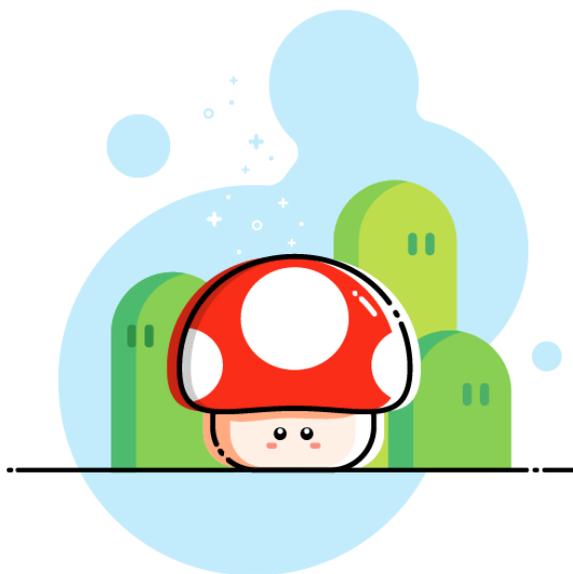
- L'enfant est respectueux dans ses paroles et ses gestes, et ce, envers toutes les personnes qu'il côtoie (enfants, animateurs, responsables). Dans les cas de violence verbale (cris, menaces, injures, moqueries, etc.) et physique (bousculades, batailles, gestes obscènes, etc.), un responsable communique automatiquement avec les parents.
- L'enfant est respectueux de sa personne. Il s'habille de façon à pouvoir profiter pleinement de sa journée d'activité. Ses vêtements doivent être convenables et ne doivent pas porter d'inscriptions ou de dessins à caractère haineux, violent et obscène.
- L'enfant respecte le matériel qui est mis à sa disposition par la Ville de Notre-Dame-des-Prairies.

ÉTAPES DANS L'APPLICATION DES SANCTIONS À UN MANQUEMENT AU CODE DE VIE

1. Advenant un manquement au code de vie, une note sera inscrite au carnet de communication de l'enfant.
2. Si le comportement persiste, une feuille de suivi sera complétée par l'animateur et devra être signée par le parent. Une conversation entre le parent et un responsable du camp de jour est nécessaire avant le retour au camp.
3. Une deuxième feuille de suivi entraîne la suspension immédiate de l'enfant pour une journée, applicable dès le lendemain. Le parent doit absolument participer à une rencontre avec la coordonnatrice des loisirs avant que l'enfant puisse réintégrer le camp de jour.
4. Une troisième feuille de suivi signifie l'expulsion de l'enfant pour le reste de l'été.

L'intimidation et la violence (bagarre, bousculade, désorganisation – crise, violence physique et verbale) sont des comportements de type majeur et sont interdites en tout temps dans l'environnement du camp de jour. Une intervention est nécessaire.

Tout enfant qui adopte ces comportements s'expose, après analyse de la situation (durée, fréquence, intensité, gravité, légalité, âge, maturité et aptitude de l'enfant) à des sanctions. Les sanctions ne seront pas nécessairement appliquées dans l'ordre ; les étapes 1, 2, ou 3 peuvent être omises.



FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

INTERDIT AU CAMP :

- Les jeux personnels (Nintendo DS, Bakugan, cartes Pokemon, cellulaire, iPod...)
- Les boissons énergisantes (RedBull, Monster, RockStar...)

DÉPART DE L'ENFANT :

Il doit obligatoirement aviser son animatrice/teur ou le service de garde.

RETARD OU DÉPART HÂTIF :

Vous devez vous présenter au bureau du Service des loisirs. Nous nous assurerons qu'il rejoigne son groupe ou qu'il quitte avec une personne autorisée.

CHANDAIL DE CAMP :

À porter obligatoirement en sortie les mardis. Le numéro de téléphone de l'animatrice principale y figure. **Vous êtes également invité à l'identifier dès le début du camp !**

CONDITION DE SANTÉ :

Il est de votre devoir d'aviser l'animatrice/teur de votre enfant et l'animatrice principale de toutes informations relatives à la santé de votre enfant afin que ceux-ci puissent intervenir efficacement.

MÉDICAMENTS :

Veillez le remettre à l'animatrice/teur et signer le formulaire « autorisation médicale » lui permettant d'administrer le médicament à votre enfant.

ACCIDENT :

Lorsque survient un accident, un rapport est achevé par l'animatrice/teur et signé par le parent afin de déterminer la cause et d'effectuer un suivi.

URGENCE :

L'animatrice principale se réserve le droit de contacter une ambulance. Dans ce cas, nous communiquerons rapidement avec les parents.

SORTIES À VÉLO :

Un casque est obligatoire. Le Club Ado fera une randonnée tous les jeudis. Le groupe des 9-10 ans pourra faire du vélo à l'intérieur d'un périmètre restreint.

ABSENCES :

Si votre enfant est absent à 9h lorsque la journée commence, nous tenons pour acquis qu'il est resté à la maison. Vous n'avez pas besoin de nous contacter et aucun appel ne sera fait de notre part.

DEMANDE D'APPEL :

Si votre enfant se rend seul au camp de jour, vous pouvez demander à être contacté si jamais ce dernier était absent à 9h.

POUR TOUTES URGENCES

PENDANT LES HEURES DE CAMP :

Idéfix, coordonnateur terrain au 450 803-0639

POUR TOUTES QUESTIONS EN LIEN AVEC L'INSCRIPTION (PAIEMENT, REMBOURSEMENT, REÇU D'IMPÔT) :

Romina Marsala, secrétaire réceptionniste au Service des loisirs, loisirs.culture@notredamedesprairies.com

POUR TOUTES QUESTIONS EN LIEN AVEC LE FONCTIONNEMENT DU CAMP :

Mélanie Beauchamp, technicienne en loisirs, mbeauchamp@notredamedesprairies.com



AIDE-MÉMOIRE À LAISSER SUR LE FRIGO !

LUNDI	MARDI (9H À 16H)	MERCREDI
26 JUIN Farfalles aux saucisses, salade de légumes, cubes de fromage, fruits de saison	27 JUIN LUMA L'univers martial ancestral *Sur place	28 JUIN Brochettes de poulet, salade jardinière, riz aux légumes, biscuit aux pépites de chocolat
3 JUILLET Macaroni à la viande, morceaux de fromage, salade du chef, carrés aux bleuets	! 6 JUILLET – JEUDI ! H2O Parc aquatique	5 JUILLET Poulet du général Tao, riz, biscuit avoine et raisin
10 JUILLET Riz frit au poulet, légumes grillés, gâteau renversé aux fraises	11 JUILLET ESPACE POUR LA VIE Biodôme	12 JUILLET Boulettes à la suédoise sur nouilles aux œufs, méli-mélo de légumes, galette à la mélasse
17 JUILLET Spaghetti sauce à la viande, pain, salade césar, muffins aux fruits des champs	18 JUILLET 45 Degré Nord Courses et parcours à obstacles	19 JUILLET Wrap César au poulet, salade de macaroni, petits biscuits et compote de fruits
24 JUILLET THÉMATIQUE : LE NOËL DES CAMPEURS Tourtière, purée de pommes de terre, macédoine aux légumes, tartelette au sucre	25 JUILLET MÉGA-ANIMATION Le Noël du campeur *Sur place	26 JUILLET Chili doux, riz, pain aux bananes
31 JUILLET Pâté chinois, salade du chef, pain et beurre, gâteau aux carottes	1^{er} AOÛT FUNTROPOLIS Bas obligatoire	2 AOÛT Hamburger, frites cuites au four, tomates et concombres, shortcake aux fraises
7 AOÛT Tortellini sauce rosée, concombres et carottes, salade de fruits	8 AOÛT ARBRE EN CIEL Maternelle, 1 ^{re} ROYAUME DE NULLE PART 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , Club Ado	9 AOÛT Tacos à la viande (tomate, laitue, salsa, fromage,) salade de maïs, pouding à la vanille
14 AOÛT Pizza pepperoni et fromage, salade césar, cantaloup	15 AOÛT FÊTE DE L'ENFANT Grande fête au parc des Champs-Élysées	16 AOÛT Épluchette de maïs avec hot-dog, salade de chou, brownies

Veillez noter que les breuvages et les collations ne sont pas inclus dans les repas communautaires. Vous devez donc en prévoir pour vos enfants.